

## Le contrôle parental

Attention aucun logiciel de contrôle parental n'est parfait. Ils ne sont pas une garantie absolue, et on peut toujours les contourner. Le logiciel de contrôle parental en tant que tel ne suffit donc pas, et ne remplace pas la supervision des parents.

### Où trouver le contrôle parental ?

Tous les fournisseurs d'accès proposent un contrôle parental gratuit. Des logiciels sont également disponibles sur Internet. Quel que soit le logiciel, lisez attentivement le guide d'installation pour comprendre ce que le contrôle parental fait, ou ne fait pas.

### A quoi sert le contrôle parental ?

Il permet de bloquer les chats, forums, ou téléchargements vidéo et musique (illégaux), de limiter les horaires de connexion. Certains moteurs de recherche (MSN, Yahoo et Google) proposent également de filtrer les pages à caractère sexuellement explicite.

Ils proposent généralement 3 profils :

⇒ **Enfant (- 10 ans)** l'enfant navigue sur une " liste blanche ", c'est-à-dire une liste de sites préalablement définis et autorisés. Le reste du web est inaccessible.

⇒ **Adolescent (+ 10 ans)** à l'inverse tout le web est accessible, mais certains sites illégaux, ou inappropriés (" liste noire ") sont filtrés et interdits d'accès.

⇒ **Adulte**

### Pour les téléphones portables ?

Aujourd'hui Internet est aussi disponible sur les portables dont sont équipés de nombreux adolescents. Le contrôle parental doit donc fonctionner là aussi. Chaque opérateur de téléphonie a mis en place un service de contrôle parental (blocage de certains sites) disponible sur demande. L'option est gratuite.

## Familles de France vous accompagne et vous conseille

### Deux actions pour agir mieux tous ensemble

⇒ " **Jeux vidéo, jeux en ligne, jeux d'argent...** "

Familles ne restez pas seules avec vos questions ! On en parle, on s'informe, on agit !

Numéro vert (appel gratuit) **0 800 00 65 18**

⇒ " **Tu t'es vu sur ton blog ?** " : une opération de sensibilisation autour des nouvelles technologies, pour apprendre aux jeunes, dès le plus jeune âge, quelles informations communiquer et comment communiquer sur Internet, en particulier sur les réseaux sociaux. La campagne s'adresse aux élèves, aux parents et aux enseignants. Les interventions comprennent des conférences, des ateliers et des interventions en milieu scolaire :

1. interventions de 55 minutes, effectuées directement dans les classes
2. ateliers organisés, à l'initiative des municipalités, des associations familiales ou de parents d'élèves
3. formation des enseignants aux bonnes pratiques.

Intervenant : *Michel BONNET*

Contact : [accueil@familles-de-france.org](mailto:accueil@familles-de-france.org)

### Coordonnées de votre fédération ou association locale :



# FAMILLES DE FRANCE

EDUCATION EDUCATION EDUCATION EDUCATION



## ENFANCE ET MEDIAS

Pour éduquer, partager et protéger  
ne pas laisser les enfants seuls face à un écran, mais  
fixer les règles, accompagner, et expliquer.

Ne jamais oublier que les parents donnent l'exemple. Le comportement des adultes face aux médias sert de référence aux plus jeunes. Télé familiale allumée en continu, accroché au portable... ?

▶ En famille, passez des journées, des semaines sans écran, voire des vacances entières sans écran !

▶ En famille jouez ! Jeux de société et jeux vidéo, mais ne restez pas seul devant un écran d'ordinateur.

▶ Les jours fériés : privilégiez la vie familiale plutôt que de continuer à travailler sur son ordinateur.

▶ Les vacances : lisez le journal, faites lire des articles aux enfants, et discutez avec eux.



EDUCATION EDUCATION EDUCATION EDUCATION

### FAMILLES DE FRANCE

Fédération Nationale reconnue d'utilité publique

Agréée d'éducation populaire

Agréée organisation nationale de consommateurs

28 Place Saint-Georges - 75009 PARIS

Tél. : 01 44 53 45 90

[www.familles-de-france.org](http://www.familles-de-france.org)

E-mail : [accueil@familles-de-france.org](mailto:accueil@familles-de-france.org)



### Avant 3 ans

Télé ou écran : le moins possible... C'est un âge où l'enfant a tout à apprendre. L'éveil des sens et du corps passe aussi par l'activité physique. Donc, pour cette tranche d'âge surtout ne pas rester immobile devant un écran !

### De 3 à 7 ans

Télé à petites doses, et pas de jeux vidéo... L'enfant commence à s'intéresser à des fictions de durée moyenne avec une véritable concentration, mais il se disperse très rapidement. La télévision doit donc être à durée limitée. On peut aussi préférer des DVD, que l'on pose et que l'on regarde en plusieurs jours. Donc, pour cette tranche d'âge, une vingtaine de minutes de TV ou DVD par jour. Les jeux vidéo sont eux déconseillés.

### De 7 à 10 ans

En grandissant les sollicitations vont se faire plus persistantes. Aux parents à exercer leur autorité, et à faire des choix avec et pour leur enfant.

- ▶ pas de téléphone portable
- ▶ pas de télévision, de DVD et de jeux vidéo avant d'aller à l'école
- ▶ pas de télévision, de DVD et de jeux vidéo avant d'aller se coucher
- ▶ pas de télévision pendant les repas
- ▶ pas de télévision ni console de jeux dans la chambre
- ▶ jamais seul sur Internet
- ▶ on peut très bien regarder en famille des programmes adaptés à son âge, ou jouer ensemble à des jeux vidéo adaptés.

### De 10 à 12 ans

C'est à cet âge que l'enfant commence à exprimer clairement son besoin d'autonomie avec Internet, mail, et réclame télévision et jeux dans sa chambre. Commencez donc l'apprentissage, et laissez plus de choix dans les activités. Le temps devant les écrans augmente naturellement, alors restez maître du temps et fixez les règles : l'enfant doit savoir avant de combien de temps il dispose, alors n'hésitez pas à poser un chronomètre sur l'ordinateur pour l'aider.

- ▶ toujours pas d'écran avant d'aller à l'école, pas de téléphone portable, pas de télévision ni console de jeux dans la chambre
- ▶ pas d'Internet seul, mais autonomie pour certaines phases contrôlées
- ▶ limiter si possible le temps devant les écrans les jours d'école
- ▶ rester très vigilants sur les indications d'âge sur les jeux vidéo.

### De 12 à 14 ans

3 éléments délicats à gérer : le téléphone portable, la catégorisation des jeux vidéo et Internet. Si les bonnes habitudes ont été prises avant, guidez le jeune vers un bon usage. Dans le cas contraire, la situation peut rapidement devenir conflictuelle. Restez ferme :

- ▶ pas de télévision et ordinateur relié sur Internet dans la chambre
- ▶ pas de téléphone portable, sauf en cas de besoin très particulier
- ▶ discutez très concrètement des informations personnelles et intimes que l'on peut donner sur Internet
- ▶ pas de jeux ou de télévision avant d'avoir fait son travail scolaire
- ▶ gardez un contrôle sur le temps de sommeil.

### PEGI

▶ **La classification par âge** est destinée à garantir un étiquetage clair des contenus de loisirs (tels que les films, vidéos, DVD et jeux vidéo) par classe d'âge.



▶ **Les descripteurs** apparaissent au dos de l'emballage et indiquent les principaux motifs pour lesquels un jeu s'est vu attribuer une classification par âge particulière (violence, langage grossier, peur, drogue, sexe, discrimination, jeux de hasard et jeux en ligne avec d'autres personnes).



contient des expressions grossières



contient des images ou des éléments susceptibles d'inciter à la discrimination



illustre ou se réfère à la consommation de drogues



risque de faire peur aux jeunes enfants



incite à jouer aux jeux de hasard ou enseigne leurs règles



montre des scènes de nudité et/ou des comportements ou des allusions de nature sexuelle



contient des scènes violentes



peut se jouer en ligne

